

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le 25 octobre 2022, à 18h30, en présentiel, au local du service de garde (local 106).

ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE:

Mesdames

Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Célyne Bouchard	Représentante des enseignants-tes
Sylvie Duchêne	Représentante du personnel de soutien
Maggy Gaeremynck	Représentante des enseignants-tes
Sophie Genest	Représentante des parents - substitut
Marie-Hélène Hardy	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents
Sylvie Paquin	Représentante des enseignants-tes
Mélanie Proulx	Représentante des parents
Mélissa Sabourin	Représentante des parents
Isabelle Sheehy	Représentante du personnel de soutien

ÉTAIENT ABSENTS:

Monsieur Raphaël Lebailly	Représentant des parents
Maxime Jacques-Gagnon	Représentant des parents

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Catherine Dufour	Directrice
------------------	------------

Madame Ginette Tremblay agira à titre de secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame la présidente Mélanie Proulx souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h32.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Mélissa Sabourin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté

**ADOPTÉE**

CÉ-22/23-011

CÉ-22/23-012

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 SEPTEMBRE 2022**

Il est proposé par madame Célyne Bouchard et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement, du 20 septembre 2022, en ajoutant à la liste des présences le nom de madame Sophie Genest, à titre de représentante des parents – substitut.

**ADOPTÉE**

**4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC**

Aucun membre du public n'est présent.

CÉ-22/23-013

**5. ADOPTION DU BUDGET – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame Catherine Dufour présente, de façon synthèse, le budget alloué pour l'année scolaire 2022-2023. Les différents postes budgétaires et les sommes attribuées pour ceux-ci sont expliqués tour à tour.

La situation budgétaire de Guillaume-Mathieu présente un surplus pour l'année 2021-2022 de 93 069 \$. Les prévisions budgétaires prévoient pour l'année 2022-2023 un exercice financier en surplus de 45 923 \$.

Il est proposé par madame Isabelle Sheehy et unanimement résolu d'adopter le budget école 2022-2023.

**ADOPTÉE**

**6. DÉCISION - NOMINATION D'UN (OU DE) MEMBRE(S) DE LA COMMUNAUTÉ**

Madame la directrice Catherine Dufour informe qu'elle n'a pas de nom de personne à soumettre aux membres du conseil d'établissement. Elle demande aux membres du conseil d'établissement de rester à l'affût de personnes susceptibles d'accepter de participer aux séances.

De ne pas hésiter à recruter, à présenter le rôle du membre de la communauté au sein de notre conseil d'établissement et lui faire part de nom(s) de personne(s) et l'organisme pour lequel(s) il(s) travaille(ent).

De plus, il sera toujours possible pour toute personne désireuse de participer de se joindre au conseil d'établissement en cours d'année scolaire.

**7. PROJET ÉDUCATIF – BILAN 2021-2022**

Madame Catherine Dufour présente, sur écran, l'évaluation du plan de mobilisation du projet éducatif. Bien que certains moyens aient dû être modifiés en fonction du contexte pandémique, les constats nous amènent à découvrir que l'équipe-école s'est mobilisée afin de répondre aux objectifs du projet éducatif.

Également, madame Dufour annonce que le projet éducatif subira une refonte afin d'améliorer la présente version. Les travaux relatifs à cette refonte sont déjà mis en marche et la 1<sup>ère</sup> étape pour ce faire est terminée. La suite est entreprise par l'équipe de travail désignée.

## **8- ÉTAT DE LA SITUATION DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE (ART. 83.1)**

Madame Catherine Dufour passe en revue le document et donne les explications d'usage aux membres du conseil d'établissement. Elle répond aux différentes interrogations et questions. Elle stipule qu'en tout temps la victime et l'agresseur sont pris en charge automatiquement et sur le champ et que la tolérance face à la violence est = 0 à l'école Guillaume-Mathieu. Également, elle mentionne que le travail en amont c'est-à-dire « en prévention » est toujours gardé à l'esprit comme mot d'ordre.

## **9. FÊTE D'HALLOWEEN – JEUDI 27 OCTOBRE ET LUNDI 31 OCTOBRE 2022**

Après deux années de pandémie où il fut interdit de se rassembler, la soirée de la fête d'Halloween organisée par l'équipe-école et l'organisation participative des parents (O.P.P.) se tiendra le jeudi 27 octobre entre 18h30 et 21h00, le lendemain vendredi 28 octobre, étant une journée pédagogique. Activités diverses, musique, danse et jeux sont au programme pour cette fête tant attendue par les enfants, petits et grands ainsi que les parents.

À l'école, lundi le 31 octobre, la fête se déroulera sans changement à l'horaire. Des activités sont prévues tout au long de la journée. Les enfants pourront se costumer. Pour cette fête annuelle, une dérogation à la politique alimentaire du centre des services scolaire permettra aux enfants de manger des friandises (sans noix et/ou arachides) pour la collation.

## **10. FÊTE DE NOËL 2022 – APPROBATION - MODIFICATION D'HORAIRE**

L'organisation et les préparatifs vont bon train pour souligner la fête de Noël à l'école lors des journées du 22 et 23 décembre prochain. Plusieurs activités sont à l'horaire pour souligner cette fête.

La dernière journée de classe aura lieu le vendredi 23 décembre et celle-ci prendra fin à 13h00 en raison de l'horaire continu sur la période du dîner.

Il est proposé par madame Sophie Genest et résolu d'approuver la modification à l'horaire pour la journée du 23 décembre prochain à l'occasion de la fête de Noël.

## **11. MOBILISATION ROUTIÈRE – ACTIVITÉ DU 19 OCTOBRE 2022**

Le 19 octobre dernier avait lieu une opération de mobilisation pour sensibiliser les parents-automobilistes à une circulation routière prudente aux abords de l'école.

Plusieurs parents-bénévoles ont prêté mains fortes pour distribuer macarons, dépliants et auto-collant et faire de cette activité un succès. Madame la directrice Catherine Dufour souligne la démarche des membres du conseil d'établissement et les remercie vivement de leur implication.

## **12. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DE LA SITUATION RELATIVE AUX SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame Catherine Dufour présente aux membres le document relatif aux sorties et activités éducatives des classes pour la présente année scolaire 2022-2023. Elle indique que le montant total maximal à facturer aux parents a été calculé selon les directives énoncées du ministère et du centre des services scolaire des premières seigneuries.

Elle informe les membres du conseil d'établissement que les classes de 2<sup>e</sup> année participeront à une sortie le 13 juin 2023 au Camp Trois-Saumons dont le retour est prévu en soirée et les élèves de 4<sup>e</sup> année participeront à une sortie dans la région de Trois-Rivières/ Shawinigan dont le retour est prévu également en soirée, le 19 juin 2023.

Le coût de ces deux (2) sorties occasionneront une dépense supplémentaire aux parents pour la participation de leur enfant. Madame Dufour mentionne qu'il est obligatoire de demander l'approbation du conseil d'établissement pour le dépassement monétaire demandé en surplus pour toute activité.

Aussi, en raison de la durée de ces sorties, il est d'usage que les élèves bénéficient d'un congé compensatoire de classe le lendemain et pour ce faire, il faut que ce changement d'horaire soit approuvé par le conseil d'établissement également.

- 1- Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'approuver le dépassement monétaire pour l'activité des classes de 2<sup>e</sup> année au Camp Trois-Saumons le 13 juin 2023 et le congé compensatoire de classe prévu le 14 juin 2023.
- 2- Il est proposé par madame Mélanie Proulx et unanimement résolu d'approuver le dépassement monétaire pour l'activité des classes de 4<sup>e</sup> année dans la région de Trois-Rivières / Shawinigan le 19 juin 2023 et le congé compensatoire de classe prévu le 20 juin 2023.
- 3- Il est proposé par madame Isabelle Sheehy et unanimement résolu d'approuver les sorties et activités éducatives pour l'année scolaire 2022-2023 pour les classes de l'école Guillaume-Mathieu, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **13. PLANIFICATION DES CONTENUS À LA SEXUALITÉ – ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et informe que ce point est reporté et sera mis à l'ordre du jour de la prochaine séance de ce conseil.

### **14. PANDÉMIE COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION**

Madame la directrice Catherine Dufour prend la parole et mentionne que l'équipe-école et le service de garde reste toujours « en état de veille » quant à la situation de la pandémie Covid-19.

Elle souligne la collaboration et support indéfectible de tous.

### **15. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE**

Madame Isabelle Sheehy, responsable du service de garde prend la parole et informe que la sortie prévue aux glissades hivernales coûte beaucoup trop chère cette année et qu'une réservation au PEPS de l'Université Laval a été faite à la place et à un coût raisonnable.

Également, elle fait les démarches pour permettre une sortie pour les enfants inscrits à la journée pédagogique du vendredi 18 novembre prochain. Cette journée est consacrée aux rencontres des parents à la suite de la remise des bulletins et les locaux de classe seront occupés.

### **16. INFORMATION DE LA DIRECTION**

Madame la directrice Catherine Dufour mentionne qu'elle n'a pas autres choses à communiquer.

### **17. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

Madame Marie-Hélène Hardy, délégué au comité de parents prend la parole et indique que lors de la dernière rencontre le 5 octobre 2022, les élections aux divers postes ont été à l'ordre du jour et que la prochaine rencontre est prévue pour le mercredi 26 octobre.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ou reportés à la prochaine séance, il est proposé par madame Sylvie Paquin et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 40.

**ADOPTÉE**

La directrice

(S) CATHERINE DUFOUR

Catherine Dufour

La présidente

La secrétaire

(S) MÉLANIE PROULX

Mélanie Proulx

(S) ISABELLE SHEEHY

Isabelle Sheehy